



ACCOMPAGNEZ VOS ENFANTS DANS LEUR SCOLARITÉ

Comment ça marche ?

DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :

- 1 Chaque école vous communiquera l'organisation de ses activités artistiques, culturelles, sportives et de l'aide aux devoirs.
- 2 « Devoirs faits » est obligatoire pour tous les élèves de 6ème et leur permet de s'avancer dans leur travail personnel tout en favorisant leur autonomie. Devoirs faits est intégré dans les emplois du temps des élèves et se déroule dans le collège et est encadré par des professeurs et des assistants pédagogiques.

DANS LES ASSOCIATIONS :

- 3 L'accompagnement à la scolarité est organisé par les associations des quartiers soit dans leurs locaux, soit dans les établissements scolaires.
Votre enfant qu'il soit à l'école, au collège ou au lycée, peut être aidé dans sa méthodologie de travail et participer à des activités culturelles, artistiques, sportives...
Les associations en charge de l'accompagnement à la scolarité échangeront régulièrement avec vous et vous proposeront de participer à des projets.
- 4 Le mentorat peut s'adresser à votre enfant s'il est âgé entre 5 et 25 ans.
Il lui permet de développer son autonomie et de découvrir des formations, des métiers, des activités, grâce à l'accompagnement d'un bénévole mentor durant au moins 1 année scolaire...
Des objectifs sont fixés avec vous, le bénévole mentor et votre enfant.
Les bénévoles font partie d'associations qui les forment et les encadrent.

QUI ACCOMPAGNE VOTRE ENFANT ?

Le quartier des Aubiers



Centre d'animation Bordeaux - Lac

79 cours des Aubiers, 05 56 50 47 73

Accompagnement à la scolarité du CP à la terminale

Renseignements sur les
jours et horaires auprès
du centre d'animation



Cap Lab Association Cap d'Agir

127 rue Charles Tournemire, 2e étage, appt 218 - 07 49 53 33 23

Accompagnement à la scolarité du CE1 à la terminale

Lundi, mercredi, vendredi
De 15h à 19h30



Proximité

Au Centre d'animation du Lac, 79 cours des Aubiers, 07 67 04 99 83

Mentorat (scolarité, orientation, insertion professionnelle)

Pour les jeunes de 11 à 25 ans

Mardi
De 17h à 20h



Afev

Mentorat à domicile ou au sein des structures du quartier

De la grande section de maternelle à la terminale

Renseignements auprès
des établissements
scolaires ou du centre
d'animation



Entraide Scolaire Amicale

06 77 78 69 64

Mentorat à domicile ou au sein des structures du quartier

Du CP à la terminale



Proximité

afev**

